

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
 Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
 Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
 Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal
 Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
 Pour les autres insertions, on traite de gré à gré
 S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 30 Juin 1891

PARTIE OFFICIELLE

Par Ordonnance Souveraine du 12 de ce mois ont été nommés dans l'Ordre de Saint-Charles :

Commandeur : M. François-Anne-Marie-Xavier Charmes, Membre de l'Institut, Directeur du Secrétariat et de la Comptabilité au Ministère de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts de la République Française ;

Chevaliers : M. Pierre Eugène Gaumel, Chef des Ateliers de fabrication des timbres-poste à la Direction Générale des Postes et des Télégraphes de la République Française ;

M. Etienne Bladé, attaché au Ministère des Affaires Étrangères de France, Professeur à l'École des hautes études commerciales.

NOUVELLES LOCALES

Par arrêté de S. Exc. le Gouverneur Général en date du 26 juin courant, le prix minimum à payer pour la course d'une voiture de place d'un point quelconque de la Principauté aux Grottes de Saint-Roman est ainsi fixé :

De 7 heures du matin à minuit

La course simple..... 2 francs
 L'heure 3 »

De minuit à 7 heures du matin

La course simple..... 3 francs
 L'heure 6 »

Dimanche dernier a eu lieu à l'église Saint-Charles une double cérémonie: l'installation de M. l'abbé Accica, chanoine honoraire, secrétaire de M^{gr} l'Evêque, comme curé de la paroisse, en remplacement de M. l'abbé Sorini, nommé chanoine de la Cathédrale; et la Confirmation des enfants de la paroisse Saint-Charles.

Présidée par Sa Grandeur, la cérémonie d'installation a été des plus touchantes. M^{gr} l'Evêque, ayant fait son entrée solennelle s'assit au trône; M. l'abbé Accica vint s'agenouiller devant lui, et après que lecture eut été faite de ses lettres de nomination et d'institution canonique, prononça à haute voix la formule de profession de foi suivie de la prestation du serment sur les Saints Evangiles.

Alors Sa Grandeur prit la parole, et, dans une éloquente allocution de circonstance, loua, avec une grande délicatesse d'expressions, le Prince Charles III et le Prince Albert I^{er}, fondateur et protecteur de l'église Saint-Charles, rendit hommage aux vertus et surtout à la charité de M. le chanoine Sorini, son premier curé, et présenta aux fidèles qui se pressaient dans l'enceinte sacrée,

celui qui fut attaché pendant de longues années à sa personne, le secrétaire aimé, dont il n'a pas hésité à se séparer dans l'intérêt de sa chère paroisse de Saint-Charles, et qui mettra au service de celle-ci, un zèle, une fidélité et un dévouement bien connus.

Conduit aussitôt par M. l'archidiacre Guyotte, vicaire général, le nouveau curé a pris successivement possession de l'autel, des fonts baptismaux, du confessionnal et de la chaire.

C'est de là qu'en termes émus il a remercié Sa Grandeur de l'affection dont elle n'a cessé de l'entourer, de la haute bienveillance qu'elle lui témoigne aujourd'hui, et affirmé, avec un accent de conviction, qu'à son exemple il se dévouera tout entier à l'Eglise, au Prince et à sa paroisse.

Notre premier Pasteur procéda ensuite à la Confirmation, après avoir interrogé, selon son habitude, et comme il l'a fait à sa dernière tournée pastorale dans le Nord, quelques enfants sur le catéchisme, afin de montrer à tous l'importance qu'il attache et que les parents doivent attacher à l'instruction religieuse. Sa Grandeur s'est déclarée très satisfaite de cet examen, dont le succès témoigne du zèle du clergé de la paroisse et de la bonne direction des écoles.

La cérémonie s'est terminée par le Salut solennel du Saint Sacrement donné par le nouveau curé.

Le même jour, M^{gr} l'Evêque s'était rendu à Sainte-Dévote, à 8 heures, pour y célébrer la messe et y administrer le sacrement de Confirmation. Là aussi, les interrogations faites aux enfants avaient donné pleine satisfaction à Sa Grandeur, qui l'avait proclamé bien haut à la grande joie du clergé et des paroissiens. Comme à Saint-Charles, les chants exécutés pendant la cérémonie méritent une mention d'honneur.

La cérémonie de la Confirmation, par M^{gr} l'Evêque, aura lieu aujourd'hui mardi à 3 heures, au Pensionnat des Dames de Saint-Maur.

Ainsi que chaque année à pareille époque, la Société des Bains de Mer de Monaco fait de nombreux dons aux municipalités ou aux œuvres de bienfaisance des villes voisines, entre lesquelles a été répartie une somme de 20,000 francs.

Nous apprenons, avec regret, que M. F. Michelis, receveur des Postes à Monaco, vient de demander et d'obtenir son changement. Il permutera avec M. Chausset, son collègue de la Châtre (Indre).

M. Michelis était à Monaco depuis près de trente ans. Il laissera, parmi nous, le souvenir d'un fonctionnaire aimable dont la courtoisie avait acquis les sympathies générales.

M. Fréd. Childers (Banque Smith et Co) est chargé de gérer, par intérim, le Vice-Consulat Britannique à Monaco, pendant le congé accordé à M. Smith.

Mardi dernier, un chien présentant les symptômes de la rage, a répandu la panique dans la

rue de la Turbie, à la Condamine. Cet animal, de forte taille, a fini par se réfugier dans le jardin de Millo où il a été poursuivi par les agents de la sûreté Maurin et Dugos. C'est là, qu'avec un sang-froid et un courage dont nous ne saurions trop le féliciter, l'agent Maurin l'a abattu d'un coup de revolver. Ce chien était d'autant plus à craindre que, même avant sa maladie, il était d'un naturel féroce.

M. Hugon, vétérinaire, a été chargé par M. le directeur de la police de faire l'autopsie de cet animal, et M. le Commissaire de Police de la Condamine de rechercher s'il a mordu d'autres chiens.

Déjà, la veille, l'agent de la sûreté Jean Dedieu avait détruit une chienne présentant des symptômes suspects ainsi que deux petits qu'elle avait mis bas depuis peu. Cet agent a aussi, dans cette circonstance, fait preuve de beaucoup de sang-froid.

Vendredi matin, vers 11 heures, pendant le marché qui se tient tous les jours pairs sur la place d'Armes, un cheval attelé à une lourde charrette s'est emporté à l'entrée de la rue Grimaldi, Il allait, au grand galop, tourner la rue Caroline si fréquentée à cette heure de la journée, et causer évidemment des accidents de toute sortes, quand un passant, doué d'une force herculéenne, eut le courage de se jeter devant l'animal et, le saisissant par les naseaux, réussit à le faire tomber à terre, en roulant avec lui.

Les témoins du fait s'empressèrent autour de ce courageux citoyen qui n'avait dans sa chute que quelques égratignures. Nous sommes heureux de donner son nom : c'est M. Violani Joseph, négociant à Menton.

Le bureau de poste de Monte Carlo a mis en vente, la semaine dernière, les premiers timbres-poste de quinze centimes, à l'effigie du Prince Albert I^{er}.

Ces timbres sont de couleur rose, comme les précédents.

Les typographes et imprimeurs de l'imprimerie du *Journal de Monaco* ayant offert à leur directeur une superbe palme en argent, ornée de brillants et de pierres fines, à l'occasion de sa nomination comme officier d'académie, M. Martin les a, pour les remercier, réunis samedi dernier au restaurant des Grottes de Saint-Roman, en un banquet d'une touchante cordialité.

Cette fête de famille a donné lieu à quelques toasts gentiment tournés qui témoignent des sentiments affectueux du personnel de l'imprimerie pour son chef.

Les fêtes de saint Jean, de saint Pierre et de saint Paul ont été célébrées avec une grande animation dans toute la Principauté.

Dimanche, le Collège de la Visitation fêtait son recteur, le R. P. Paul Silva. Le soir, un feu d'artifice a été tiré dans la cour de l'établissement.

LES TAXES TÉLÉGRAPHIQUES AVEC L'ÉTRANGER. — A partir de demain 1^{er} juillet seront appliquées les dispositions du règlement du service international adopté par la conférence télégraphique internationale de Paris et celles des conventions conclues entre la France, d'une part, le grand-duché de Luxembourg, la Belgique, la Suisse, l'Allemagne, les Pays-Bas et la Russie.

A partir de la même date, la taxe par mot à percevoir en France et à Monaco pour les télégrammes internationaux à destination des pays européens et transmis par les voies normales, est fixée ainsi qu'il suit :

Luxembourg, 10 centimes, sans que la taxe d'un télégramme simple puisse être inférieure à 80 centimes ;

Belgique et Suisse, 12 centimes et demi, sans que la taxe d'un télégramme simple puisse être inférieure à 75 centimes ;

Allemagne, 15 centimes, sans que la taxe d'un télégramme simple puisse être inférieure à 90 centimes.

Pays-Bas, 15 centimes, sans que la taxe d'un télégramme simple puisse être inférieure à 1 fr.

Autriche-Hongrie, Espagne, Iles-Britanniques, Italie et Portugal, 20 centimes, sans que la taxe d'un télégramme simple puisse être inférieure à 1 fr.

Gibraltar, 25 centimes, sans condition de minimum ;

Bosnie-Herzégovine, Danemark, Montenegro, Roumanie et Serbie, 28 centimes et demi, sans condition de minimum ;

Suède, 32 centimes, sans condition de minimum ;

Bulgarie, 32 centimes et demi, sans condition de minimum ;

Malte, Norvège, Russie d'Europe et Caucase, 40 centimes, sans condition de minimum ;

Turquie d'Europe, Turquie d'Asie et Archipel turc, 53 centimes ;

Grèce continentale, y compris les Iles de Paros et d'Eubée, 53 centimes et demi ;

L'Archipel grec, sauf les Iles de Paros et d'Eubée, 57 centimes et demi.

La taxe des télégrammes à destination des pays extraeuropéens continuera à être perçue par mot pur et simple sur la base des tableaux des taxes télégraphiques arrêtés par la conférence de Paris.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Le Cannet. — La cueillette de la fleur d'oranger, qui vient d'être terminée, a été plus abondante qu'on ne croyait. Pour la commune du Cannet, la cueillette s'élève à environ 300,000 kilos. Les propriétaires qui ont vendu leur récolte à M. F. Gazan dans les prix de 85 à 100 francs les 100 kilos, ont retiré un beau produit. Les prix cotés pour les propriétaires qui ont vendu au cours du jour seront de 75 à 80 francs les 100 kilos.

Nice. — Il s'est formé une société de navigation à vapeur dans le but d'assurer un service quotidien de paquebots entre Nice et l'Île-Rousse. Deux navires, l'*Estérel* et la *Balagne*, de 2,500 chevaux, filant 17 nœuds à l'heure, effectueraient le service quotidien qui nous relierait avec la Corse. On annonce que cette nouvelle compagnie a décidé de commander un troisième paquebot, le *Carnot*, pour effectuer un service hebdomadaire qui reliera directement Nice et l'Algérie par la Corse, probablement avec escale à Bastia, en prenant pour point d'attache un port de la côte algérienne qui sera plus tard désigné.

— Nos braves pêcheurs continuent à prendre de grandes quantités d'anchois. Mercredi matin, plus de 4,000 kilos de ces poissons se sont vendus à la poissonnerie et les prix ont varié entre 0,25 et 0,30 ; aussi toutes nos ménagères en ont fait une ample provision pour les mettre en saumure.

Les examens de baccalauréat commenceront à Nice, le lundi 6 juillet, à 6 heures du matin, dans les locaux qui seront ultérieurement désignés.

Les candidats, en répondant à l'appel de leur nom, auront à remettre entre les mains du secrétaire de la faculté, le récépissé de la consignation et les 2 francs du droit de robe.

Tout candidat qui ne remplit pas ces deux conditions, ne pourrait prendre part à la composition.

Beaulieu-Saint-Jean. — Voici le programme des Régates qui auront lieu le dimanche 12 juillet, à Saint-Jean, organisées par le Club de la Voile de Nice :

LA VOILE

Jauge et règlements de l'Union des Sociétés de Navigation de Plaisance Maritime sous le Patronage du Yacht Club de France

PREMIÈRE SÉRIE

Prix du Yacht Club de France (yachts au-dessus de 3 tonneaux et n'excédant pas 5). — 140 fr. et une médaille en vermeil au 1^{er} ; 80 fr. et une médaille en argent au 2^e ; 50 fr. et une médaille en bronze au 3^e.

DEUXIÈME SÉRIE

Prix de Nice (yachts de 2 à 3 tonneaux inclus). — 120 fr. et une médaille en vermeil au 1^{er} ; 70 fr. et une médaille en argent au 2^e ; 40 fr. et une médaille en bronze au 3^e.

TROISIÈME SÉRIE

Prix de Monaco (yachts ou embarcations de plaisance au-dessous de 2 tonneaux). — 100 fr. et une médaille en vermeil au 1^{er} ; 60 fr. et une médaille en argent au 2^e ; 35 fr. et une médaille en bronze au 3^e.

QUATRIÈME SÉRIE

Prix de Beaulieu (embarcations de plaisance, 4 mètres 50 maximum). — 80 fr. et une médaille en argent au 1^{er} ; 50 fr. et une médaille en bronze au 2^e ; 30 fr. au 3^e.

BATEAUX ARMÉS EN PÊCHE ET AU BORNAGE

Première classe — Voilure houari

60 francs au 1^{er} ; 30 francs au 2^e ; 20 francs au 3^e.

Deuxième classe — Voilure latine

40 francs au 1^{er} ; 20 francs au 2^e ; 10 francs au 3^e.

AVIRON

BATEAUX ARMÉS EN PÊCHE ET AU BORNAGE

Première classe (4 rameurs de pointe et barreur). — 50 francs au 1^{er} ; 30 francs au 2^e ; 15 francs au 3^e.

Deuxième classe (2 rameurs de couple et barreur). — 30 francs au 1^{er} ; 20 francs au 2^e ; 10 francs au 3^e.

Course réservée aux mousses (4 rameurs et barreur). — 25 francs au 1^{er} ; 15 francs au 2^e ; 10 francs au 3^e.

SOLITAIRES

20 francs au 1^{er} ; 10 francs au 2^e ; 5 francs au 3^e.

Jeux nautiques : course aux cochons ; course aux canards ; course des baquets ; concert ; jeux forains ; buffet.

Le soir, grande fête de nuit dans l'enceinte réservée, illumination, concert, bal champêtre.

N. B. — Les inscriptions sont reçues au Secrétariat du Club, 3, rue Garnieri, de 2 à 4 heures du soir, jusqu'au 8 juillet.

Tous les prix seront distribués sans restriction aucune pour le nombre de coureurs dans une même série.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du *Journal de Monaco*)

La saison mondaine à Paris se prolonge chaque année davantage, imitant de plus en plus la *season* anglaise. C'est une mode charmante que celle qui nous vaut les bals costumés en juin, les *garden-parties*, les fêtes auxquelles on peut assister sans craindre les bronchites. L'hiver au soleil, l'été à la mer, la saison mixte à Paris, c'est un programme parfait ; mais il ne faudrait rien exagérer, et je ne saurais approuver les Parisiens endurcis qui prétendent que les déplacements en juillet sont une sottise et qu'on est beaucoup mieux dans les somptueux hôtels du parc Monceau que dans les villas au bord de la Manche ou de l'Océan.

Une des plus jolies fêtes de l'année a été la charmante fête costumée donnée par la princesse de Sagan. Quatre-vingts couverts au diner servi sur quatre tables de vingt personnes. A neuf heures, on a dansé dans le parc, dessiné par Le Nôtre, féeriquement éclairé à la lumière électrique. Une immense tente, soutenue par quatre colonnes enrubannées et couvertes de fleurs, avait été dressée pour les danseurs sur la pelouse principale. A droite et à gauche de cette tente, deux orchestres, toutes les femmes étaient en costume ; en costume également les invités du diner ; habit rouge, habit de couleur ou manteau vénitien pour les autres cavaliers. 1,800 personnes. Souper assis par petites tables. Il n'y a pas eu de cotillon.

Un diner masqué chez la princesse J. Murat, suivi d'un bal plein d'entrain.

La princesse Amédée de Broglie a donné, dans son hôtel de la rue de Solférino, un diner de quarante couverts.

M^{me} la vicomtesse Vigier a donné un diner très élégant et a chanté avec une voix superbe deux mélodies de Faure et l'habanera de *Carmen*.

Le bal donné par la baronne de Gunsbourg, pour la pendaison de la crémaillère dans son bel hôtel de l'avenue du Bois-de-Boulogne, a été une merveille. L'orchestre était conduit par Waldteufel, et le cotillon par le comte de Narbonne-Lara.

Chez la duchesse de Pomar, très brillante représentation de *Philémon et Baucis*. M^{lle} Kiréevsky a été charmante dans le rôle de Baucis ; on a également fort applaudi MM. de Mas, Blache et Georges Pierron.

M^{me} Manuel de Yturbe avait invité une centaine d'amis dans son palais de l'avenue du Bois de Boulogne. Véritable réunion espagnole. Les femmes avaient pris le costume pittoresque des señoras et des manolas ; les hommes avaient revêtu la veste courte de l'Espagne et la large ceinture de couleur vive.

Réunion intime chez la comtesse de la Prade. On a fait un grand succès à M. Condé, du Vaudeville, qui a joué fort spirituellement avec une de ses plus jolies élèves M^{lle} Thévon, une comédie inédite de M. Henri de Brisay : *Madame et Monsieur*.

Brillante matinée chez la comtesse de Chambrun. On y a tour à tour applaudi Diemer, Salvayre, M^{lles} Galitzin, M^{lle} Pregi, M^{me} Helman, Jean Rameau et Jules Berny.

Rien de plus pittoresque que la matinée dansante avec divertissements variés, ballet, jeux de toutes sortes, donnée par M^{lle} Madeleine Lemaire, au château des Iles, au Bois de Boulogne. M^{lle} Invernizzi a dansé la pavane et un quadrille du Directoire.

Diner chez la vicomtesse Aguado à l'occasion du mariage de son petit-fils, le comte Louis de Périgord avec M^{lle} de Rohan-Chabot.

En l'honneur des mêmes fiançailles, diner de famille chez le comte de Talleyrand.

On annonce le prochain mariage de M. le comte de Picquot de Magny avec M^{lle} Lambrecht ; celui de M. Albert Ménier avec M^{lle} Letellier, la fille d'un grand armateur du Havre ; celui de M. Adrien Bastid, député du Cantal, avec M^{lle} Devès, la fille de l'ancien garde des sceaux,

En l'église Saint-Pierre-du-Gros-Cailou, M^{me} Jacques-Amédée Thierry, veuve d'un colonel d'état-major, fille du général Picart, épouse M. Andoche Febvre, très connu dans le monde de la Bourse.

A Saint-Philippe-du-Roule, mariage de M. le vicomte d'Aragonès d'Orcet, général commandant la 5^e brigade de cuirassiers, avec M^{lle} Anne de Soultrait. Après la cérémonie nuptiale, la comtesse de Soultrait a reçu les parents et les intimes des deux familles dans ses salons de la rue de Châteaubriand.

A Saint-Pierre-de-Chailot, comme je l'avais annoncé, a eu lieu le mariage du comte René de Mortemart avec M^{lle} Elisabeth de Riquet de Caraman. C'est M. l'abbé Le Rebours, curé de la Madeleine, qui a donné la bénédiction nuptiale et prononcé l'allocution d'usage.

En l'église Sainte-Clotilde, mariage du baron Gonzague de Pontgibaud avec M^{lle} Yvonne de Courcy.

En la même église, M^{gr} Richard a béni l'union du comte Etienne des Courtils avec M^{lle} Yvonne de la Rochetulon.

Les théâtres essaient vainement de lutter contre la chaleur.

Aux Variétés, M. Gaston Marot a fait jouer *l'Héritier Guichard*, un amusant vaudeville, bien joué par MM. Barra et Landréa. La presse en a peu parlé, messieurs les critiques ayant jugé à propos ce soir-là de faire grève, comme de simples boulangers.

DANGEAU.

FAITS DIVERS

D'après le *Mercure scientifique*, un moyen simple est assuré de se débarrasser des rats et souris ; il consiste à pulvériser de la chaux vive (en pierre et non éteinte) et, après l'avoir tamisée, à y mélanger un poids égal de sucre en poudre, on répand ce mélange dans les endroits fréquentés par les rongeurs, et comme il n'a pas d'odeur suspecte ni de goût bien prononcé en dehors de celui du sucre, ceux-ci mangent la poudre, au contact des liqui-

des de l'estomac la chaux se gonfle, s'échauffe, et occasionne la mort de l'animal.

Depuis le 21 juin à 5 h. 42 m., nous sommes en été, et à ce propos on cite, un peu partout, les étés exceptionnels, comme on rappelle, au début de la froide saison, les hivers les plus rigoureux.

L'un des étés les plus extraordinaires fut celui de la terrible année 1793. Rarement, la chaleur atteignit, en France, une semblable intensité. L'air commença à s'échauffer vers le 4 juillet et le thermomètre marqua 40 degrés à l'ombre.

Cette chaleur si forte, succédant à un froid excessif et à une sécheresse prolongée, produisit des effets désastreux. Dans les jardins et dans les champs, les légumes furent grillés; les fruits séchèrent sur les arbres; les meubles et les boiseries craquèrent, la viande fraîche se corrompait. Le 17 juillet, un violent orage, accompagné de grêle, modifia enfin l'état de l'atmosphère.

Si vous voulez purifier l'air d'un appartement, mettez-y une cruche d'eau et, en quelques heures, elle aura absorbé presque tous les gaz respirés; l'air de la chambre sera devenu plus pur, mais l'eau sera complètement souillée. Plus l'eau est froide, plus grande est sa capacité pour contenir ces gaz. A la température ordinaire, un seau d'eau absorbera une chopine d'acide carbonique et plusieurs chopines de gaz ammoniac. La puissance d'absorption est deux fois plus grande quand l'eau est à la température de la glace. En conséquence, l'eau gardée un certain temps est impropre à tout usage.

M. Hosie, le consul britannique à Wenchow (Chine), donne la description, dans son dernier rapport, d'un produit végétal très curieux qu'on cultive dans sa région.

Il s'agit de l'arbre à suif (*Stillingia sebifera*) dont le fruit produit de l'huile ainsi que du suif. Les graines, qui ressemblent à des fèves de café en apparence et en grandeur, sont d'abord rôties, puis broyées dans une meule à riz. Par le broyage, la substance farineuse intérieure est en partie séparée des noyaux. On place alors le tout dans un crible de bambou, dont les ouvertures sont justes assez larges pour permettre à la matière farineuse d'être frottée à travers et assez petites pour retenir les noyaux, qui sont durs, noirs et environ de la grandeur de pois. De la matière farineuse, on retire le suif à l'aide de presses en bois. Pour obtenir l'huile, on sèche les noyaux et on les met entre deux meules de moulin, qu'on tient à une certaine distance par le moyen d'un pivot à bambou pour broyer les écorces dures des noyaux sans toucher aux blancs intérieurs. On passe alors le tout à travers un vanneur, qui sépare les écorces brisées de la matière solide. On place cette dernière dans un poêle profond en fer et on la rôtit jusqu'à ce qu'elle prenne une couleur brune, en ayant bien soin d'accompagner le procédé d'un mouvement continu pour l'empêcher de brûler. Les écorces broyées pour ce besoin font un excellent combustible. On la broie alors avec un immense cylindre en pierre, on la rôtit et on fait des gâteaux ronds entourés de bambou et de paille et on la passe à travers la presse en bois. On obtient ainsi une bonne huile pour éclairer, d'une couleur brun-jaune.

Une nouvelle invention d'Edison c'est le *Kinétographe*, qui utilise à la fois l'électricité et la photographie, pour reproduire simultanément les formes et les sons.

S'il faut en croire les feuilles américaines, l'appareil nouveau est déjà à ce point poussé que M. Edison peut recueillir une scène, un acte entier de drame ou d'opéra, avec ses décors, ses acteurs, sa musique, et reproduire le tout à volonté. Pour prendre une pièce de théâtre, il suffit d'établir la machine d'en face de la scène; à peine le rideau est-il levé, qu'elle commence à fonctionner, enregistre tout ce qui se passe, à raison de quarante-six images par seconde et le garde pour la reproduction. Il suffit à la fin de l'acte de changer les cylindres photographiques et phonographiques. Qu'on développe ensuite les images et qu'on substitue une lentille de projection à l'objectif, on aura la reproduction exacte de ce qui s'est passé, formes, gestes et voix.

Voilà un concurrent imprévu pour les impresarios.

VARIÉTÉS

L'Ephialtès ou la mouche vibrante

Les nombreuses familles qui composent l'ordre des insectes hyménoptères fournissent une mine inépuisable de curieuses observations; toutes, ou presque toutes, sont douées d'instincts remarquables. Aussi les naturalistes, sans cesse à la recherche du merveilleux, sont-ils plus souvent attirés par ce genre d'insectes que par certaines autres familles dont les facultés et le mode d'existence ne présentent qu'un médiocre intérêt. Que n'a-t-on pas écrit sur les fourmis, les guêpes, les abeilles, et bien d'autres espèces du même ordre qui ont fourni des sujets d'études aussi remarquables qu'intéressantes!

L'insecte dont je vais essayer de conter la vie et de décrire les singuliers instincts appartient justement à l'ordre des hyménoptères; on l'appelle de son nom scientifique Ephialtès, et il fait partie de la famille des Ichneumons. C'est une grande mouche dont le corps est d'un beau noir vernissé; ses ailes, au nombre de quatre, sont transparentes, légèrement enfumées; ses pattes, longues et grêles, d'un roux vif, celles de derrière plus rembrunies. Les antennes, très longues et d'une teinte acajou, sont, de même que les ailes, dans une agitation continuelle, l'insecte fût-il au repos; et de là vient le nom vulgaire de mouche vibrante. L'abdomen est fort curieux: long et effilé, composé de huit segments profonds en guise d'anneaux ou articulations qui vont chacun en grossissant jusqu'au bout du postérieur, d'où s'échappent trois longues soies pendantes plus longues que l'insecte lui-même: c'est là ce qui le caractérise particulièrement, et ces longs appendices, qui semblent lui servir de balancier lorsqu'il vole, permettent de le reconnaître facilement.

Pour qu'on puisse s'intéresser à la petite bête que je présente, je tiens à dire d'abord qu'elle mérite toute notre sympathie, et qu'elle a même des droits à notre reconnaissance. La famille des Ichneumons se compose d'une très grande quantité d'espèces parmi lesquelles l'éphialtès se distingue par sa grande taille. Les ichneumons font partie de la catégorie des insectes dits *utiles*, et, si l'on tient compte du principe évangélique: «Celui qui est avec moi est pour moi», on doit admettre que ces petits êtres, qui sont les ennemis les plus acharnés des insectes nuisibles, doivent, par suite, être regardés comme nos amis et nos alliés. Les services qu'ils nous rendent sont considérables; nos vergers, nos champs, nos bois, sont pendant tout l'été sous leur protection immédiate. Eux seuls, ou à peu près, apportent un arrêt au développement excessif des insectes nuisibles; c'est grâce à eux, bien souvent, que cessent les ravages de certaines espèces dévastatrices que nos moyens de défense ne sauraient atteindre. C'est ainsi que, parfois, on a pu constater la disparition d'insectes ravageurs sans en expliquer les causes. Telle, entre autres, celles des vers ou larves de tout petits papillons (*Yponomes*) qui, pendant plusieurs années, dans le Poitou et dans la Normandie, infestèrent les pommiers. Ces larves firent tant de mal qu'il n'y eut que de chétives récoltes, et même beaucoup d'arbres moururent de leur atteinte. Il est probable que nous devons la destruction de ces insectes malfaisants à quelque auxiliaire de même catégorie qui, plus habile que nous, a su rétablir l'équilibre des choses.

Un jour, au mois d'août, j'étais sous bois, et devant moi, sur la bordure d'une clairière, gisaient au pied d'un vieux chêne une quantité de branches mortes de toute grosseur; le vent les avait sans doute abattues, ou peut-être leur vétusté les avait-elle détachées du tronc. Je m'amusais depuis un instant à en briser quelques-unes avec une forte canne, et à chaque coup elles tombaient en poussière, lorsque je remarquai avec surprise que tous ces vieux bois étaient habités; en effet, au milieu des débris couraient, éperdus, une quantité de coléoptères, et grouillaient aussi de nombreuses larves; tout ce monde de ténèbres, surpris inopinément par le grand jour, cherchait un abri et se réfugiait sous les éclats de bois et sous la poussière. Ce spectacle eût rempli d'aise un collectionneur; mais il ne m'offrait qu'un intérêt de curiosité, parce que ce sont moins les formes variées des insectes et la diversité de leurs couleurs qui m'attirent que leurs instincts et leurs travaux, alors même qu'il s'agit des plus bas placés sur l'échelle des êtres.

Aussi mon attention fut-elle promptement détournée

par l'apparition d'une belle et longue mouche, remarquable surtout par la singularité de ses soies pendantes: c'était notre mouche vibrante. Elle se posa sur l'une des plus grosses branches encore intactes qui étaient sur le sol, et se mit à l'explorer dans tous les sens. Cette petite bête était en proie à une agitation indescriptible, ses ailes frémissaient; ses longues antennes, en perpétuelle vibration, cherchaient de côté et d'autre; elles touchaient l'écorce, elles en sondaient les fissures. Tout à coup, ne trouvant pas sans doute ce qu'elle désirait, rapide comme un trait, elle se jeta sur une autre branche, elle s'y livra au même manège, et ses recherches durèrent également rester infructueuses, car cinquante fois en moins d'un quart d'heure, elle répéta les mêmes manœuvres. C'était un véritable plaisir que de suivre des yeux les agiles allées et venues de ce gracieux et vif insecte; mais je ne tardai pas à me demander quel pouvait bien être le but poursuivi avec tant d'animation par cette vigilante mouche. Que cherchait-elle? Était-ce une proie, ou un refuge?

Très intrigué, je suivis plus attentivement ses fréquents changements de place, et ses arrêts subits. Soudain, après avoir longuement, mûrement touché, je pourrais dire palpé un certain endroit d'une branche, la mouche parut y prendre position: inclinant alors la tête en bas, mordant avec ses pinces une aspérité de l'écorce, s'y cramponnant solidement avec ses pattes, elle souleva son long abdomen, et par une vigoureuse contraction ramena presque sous elle la longue soie centrale, que je jugeai aussitôt devoir être une tarière. En effet, elle en fixa la pointe dans une fente de l'écorce, et en même temps, par un mouvement singulier, elle redressa les deux autres soies parallèles qui n'avaient aucun rôle à jouer quant à présent dans le travail qu'elle allait entreprendre. Tous ses efforts tendaient à faire pénétrer la tarière dans le bois; les efforts étaient si puissants que la soie, devenue de la raideur d'un crin, se courbait en arc sous l'effet de la poussée. Dès que la pointe eut quelque peu percé le bois, la mouche alors se mit à tourner sur elle-même, décrivant un cercle dont la tarière était l'axe; à chaque mouvement, à chaque tour, on voyait l'arc se détendre de plus en plus; c'était la preuve évidente que la tarière s'enfonçait peu à peu dans la branche. Au dixième tour, elle disparut subitement comme si la pointe eût rencontré intérieurement le vide. Le bout du postérieur alors toucha l'écorce, et aussitôt les deux soies jusqu'alors relevées s'abattirent d'elles-mêmes; elles embrassèrent la branche de chaque côté, comme pour donner à la travailleuse un plus solide point d'appui. Ainsi installée, la mouche ne bougea plus pendant quelques minutes, seules les ailes et les antennes conservaient leur continue agitation; en dehors de cela, je peux dire que l'insecte me semblait jouir d'une certaine béatitude, en goûtant un repos qu'il avait bien gagné.

Bientôt l'œuvre fut sans doute accomplie, la tâche terminée, car la mouche se redressa, retira sans peine sa longue tarière, la nettoya soigneusement avec ses pattes, la passa également entre ses mandibules, en la recourbant tantôt au-dessous, tantôt au-dessus d'elle; puis elle soumit au même soin de propreté les deux soies latérales, que je pus étudier pendant ce temps au verre grossissant: c'étaient deux lamelles un peu courbées dans toute leur longueur, en forme de tuile, et dont le rôle était de protéger la tarière quand l'insecte n'avait pas à s'en servir. En effet, elles l'enveloppèrent en se refermant sur elle comme une gaine. Tout cela terminé, la gracieuse mouche s'envola tout d'un trait.

Ma curiosité était loin d'être satisfaite, et je ne pouvais en rester là; il fallait de toute nécessité que j'eusse des explications plus complètes sur le caractère et les actes de cette remarquable petite bête. Je connaissais déjà des mouches de cette espèce, mais moins grandes que l'Ephialtès; elles aussi m'avaient fortement intrigué pendant plusieurs étés successifs; je les avais surprises perforant avec leurs tarières les vieux bois tortueux de la balustrade d'un kiosque rustique, et jamais je n'avais eu l'occasion d'en rencontrer ailleurs; jusqu'à présent, il m'avait été impossible de pouvoir m'expliquer le mobile qui les faisait agir. La rencontre inopinée de cette mouche vibrante vint donc exciter plus encore le désir que j'avais de connaître à fond le caractère de ce genre d'insectes.

(A suivre)

On nous prie d'insérer le programme suivant :
Grande Fête annuelle de l'Etoile de Monaco, organisée sous le patronage des membres honoraires, aux grottes de Saint-Roman près Monte Carlo, les 4, 5 et 6 juillet prochain, avec le gracieux concours de la Société chorale l'Avenir de Monaco, de maîtres d'armes et d'artistes chanteurs.

Samedi 4 juillet, à 8 h. 1/2 du soir

Grande retraite aux flambeaux avec la fanfare de la Société. Départ de la place du Palais.

Dimanche, à 10 heures du matin

Réception des délégations de Nice et des membres honoraires. Tour de ville.

A 11 heures. — Vermouth d'honneur.

A 1 heure après-midi. — Départ pour les Grottes. — Défilé des Sociétés réunies.

A 2 heures. — Arrivée aux Grottes.

Exercices divers par les membres de l'Etoile, tels que : Barre fixe, anneaux, corde lisse et à nœuds, trapèze, barres parallèles, etc.

Exercice de boxe française par une escouade de l'Etoile.

Grand assaut d'armes entre les prévôts de la Société et des artistes amateurs.

La Société chorale l'Avenir, qui gracieusement prêtera son concours à cette fête, chantera les morceaux les plus variés de son répertoire.

La fanfare de l'Etoile se fera entendre pendant les intermèdes.

A 7 heures du soir. — Grand Banquet.

A 8 h. 1/2 du soir. — Feu d'artifice. Embrasement général des Grottes. Eclairage à giorno.

A 11 heures du soir. — Chants, monologues, etc., par des artistes amateurs.

A minuit. — Continuation du bal jusqu'au jour.

Lundi 6 juillet, à 10 heures du matin

Grand tir au mouton.

A 2 heures après-midi. — Jeux divers tels que : Course aux œufs, jeu de vitto. Photographie instantanée. Visite aux Grottes.

La fanfare de l'Etoile, pendant toute l'après-midi, jouera des morceaux choisis.

A 9 heures du soir. — Grand Bal avec orchestre.

A 11 heures du soir. — Tirage de la Tombola. Distribution des prix, etc.

A minuit. — Continuation du Bal jusqu'au jour.

Pendant le cours de la fête, vente des programmes illustrés et de billets de tombola. Distribution de cocardes.

On peut se procurer des cartes d'entrée et des billets de tombola : chez M. Bernard Treglia, président honoraire, Au Bon Marché, rue Caroline ; chez M. Garin, rue Imberty, Condamine ; chez M. Devissi, rue Caroline, Condamine ; chez M. Gamba, rue des Orangers, Condamine ; au Café-Restaurant du Siècle et au Kremlin.

Les lots pour la Tombola seront exposés dans les vitrines des magasins du Bon Marché.

La Société accepte avec reconnaissance les lots que l'on voudra bien lui offrir.

L'Administrateur-Gérant : F. MARTIN

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 22 au 28 Juin 1891

AVENZA,	b. Vandolo, ital., c. Menconi,	marbre.
MARSEILLE,	b. Charles-Anais, fr., c. Séja,	briques.
SAIN-TROPEZ,	b. Figaro, fr., c. Musso,	sable.
ID.	b. Ville-de-Marseille, fr., c. Jaume,	id.
ID.	b. Fortune, fr., c. Moutte,	id.
ID.	b. Indus, fr., c. Phion,	id.
ID.	b. Charles, fr., c. Allègre,	id.
ID.	b. Elisa, fr., c. Ferrero,	id.
ID.	b. Louis, fr., c. Grisolle,	id.
ID.	b. Bon-Pêcheur, fr., c. Arnaud,	id.

Départs du 22 au 28 Juin

AVENZA,	b. Vandolo, ital., c. Menconi,	sur lest.
CANNES,	b. Charles-Anais, fr., c. Séja,	id.
SAIN-TROPEZ,	b. Figaro, fr., c. Musso,	id.
ID.	b. Ville-de-Marseille, fr., c. Jaume,	id.
ID.	b. Fortune, fr., c. Moutte,	id.
ID.	b. Indus, fr., c. Phion,	id.
ID.	b. Charles, fr., c. Allègre,	id.
ID.	b. Elisa, fr., c. Ferrero,	id.
ID.	b. Louis, fr., c. Grisolle,	id.
ID.	b. Bon-Pêcheur, fr., c. Arnaud,	id.

La fête des saints Pierre et Paul, qui tombe le 29 juin, sera solennisée dimanche prochain 5 juillet.

S. G. M^{re} l'Evêque célébrera la grand'messe pontificale à 10 heures, à la Cathédrale.

Le même jour, à 3 heures de l'après-midi, aura lieu la Confirmation des enfants de la paroisse de la Cathédrale. Cette cérémonie sera suivie d'un salut solennel donné par Sa Grandeur.

AVIS

Les créanciers du sieur CONSTANT DISDERO, en son vivant maître-d'hôtel à Monaco, dont la succession a été déclarée vacante par jugement du Tribunal Supérieur en date du trois juin mil huit cent quatre-vingt-sept, sont invités, dans la huitaine de ce jour, à produire leurs titres de créances au curateur soussigné.

Le Curateur, A. Cioco.

Conformément au Règlement du Cercle des Etrangers de Monte Carlo, l'entrée des Salons n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables :

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté ; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE DE TERRAINS DANS DE BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare

MONACO-CONDAMINE

SABLE POUR CONSTRUCTIONS

rendu par wagon

DANS LES GARES DU DÉPARTEMENT

NEGRIN L.

CANNES-LA-BOCCA (Alpes-Maritimes)

En vente à l'Imprimerie de Monaco :

MONACO ET SES PRINCES

Par H. Métivier

CODE D'INSTRUCTION CRIMINELLE

CODE DE COMMERCE

CODE CIVIL — CODE PÉNAL

Ordonnance sur la Propriété Littéraire et Artistique

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)

Jun	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL	
	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir				
23	760.9	760.7	760.5	759.6	58.5	20.2	20.6	20.8	21.2	22.8	69	SE	Couvert	
24	59.4	58.5	59.8	57.6	58.3	23.7	24.2	23.6	22.9	21.7	67	E léger, S E	Couvert	
25	58.2	57.8	56.9	57.4	57.5	22.9	25.2	25.5	26.2	21.4	75	O léger	Couvert, beau	
26	58.6	58.7	58.4	58.5	59.4	21.6	23.5	23.2	24.3	21.8	79	Calme	Couvert, nuageux, beau	
27	61.7	61.5	60.7	60.8	61.3	22.2	23.5	24.4	22.3	21.4	81	id.	Couv., nuit pluie, q. goutt.	
28	62.7	62.6	62.2	62.2	62.5	21.5	23.7	22.8	23.2	21.7	85	id.	Couvert	
29	62.9	62.7	62.3	62.2	62.4	23.6	24.2	24.6	24.2	22.8	78	id.	Couvert, beau	
DATES		23	24	25	26	27	28	29						
TEMPÉRATURES EXTRÊMES		Maxima	22.8	23.8	27.5	24.7	24.3	24.2	24.2	26.2				
		Minima	19.5	20.2	18.7	18.5	19.2	19.5	20.2					
											Pluie tombée : 0 ^{mm}			

BAZAR

MAISON MODÈLE

V^{ve} DAVOIGNEAU

Avenue de la Costa, Monte Carlo

Articles de Paris — Souvenirs du pays — Papeterie — Photographies — Parfumeries — Eventails — Parapluies — Ombrelles — Cannes — Articles de jeux — Jouets — Lingerie — Gants — Bijouterie.

MAGASIN SPÉCIAL D'ARTICLES DE VOYAGE

Prix très modérés

ON PARLE TOUTES LES LANGUES

POUR BIEN DEJEUNER, DESCENDEZ

A LA RÉSERVE

Située sur la plage du Canton A MONACO

RESTAURANT PARC AUX HUITRES

Tenu par LE NEN

BOULLABAISSE RENOMMÉE, LANGOUSTES, COQUILLAGES

DINERS SUR COMMANDE

Salons et Cabinets de société ouverts la nuit

M. Albert Wolff commence, dans le quatrième fascicule du Figaro-Salon, qui vient de paraître, l'étude des tableaux exposés par la Société nationale des Beaux-Arts au Champ de Mars.

Ce quatrième fascicule, qui continue dignement cette belle publication, est illustré de quinze superbes reproductions en phototypographie, d'après le procédé de la maison Boussod, Valadon et C^{ie}; voici la liste des sujets qu'il contient :

Aublet, les Petits matelots. — Burnand, Dans les hauts pâturages. — Besnard, Portraits de M^{les} D... — Carolus-Durand, Danaé. — Duez, Jésus marchant sur les eaux. — Dagnan-Bouveret, les Conscrits — Hagbord, Un mineur (Suède) — Iwill, Octobre ; Westkapelle — Kuehl, Tristes nouvelles. — Lambert, Repos interrompu. — Muenier, Le Catéchisme, — Mesdag, l'Hiver de 1891, (au bord de la mer). — Puvion de Chavannes, La poterie et la Céramique. — Roger Jourdain, Yachting. — Delort, Sergent Racoleur (double page).

Les cinquième et sixième livraisons, consacrées également au Salon du Champ de Mars, paraîtront dans les premiers jours de juillet.

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

FÊTE NATIONALE DU 14 JUILLET

Billets d'aller et retour

La Compagnie des Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée a l'honneur d'informer le public qu'à l'occasion de la FÊTE NATIONALE DU 14 JUILLET, toutes les gares qui émettent actuellement des billets d'aller et retour, en vertu du tarif spécial (G. V.) n° 4, les délivreront, sans changement de prix, du 4 au 16 juillet 1891, avec coupons de retour valables jusqu'aux derniers trains de la journée du samedi 18 juillet.

La durée de validité fixée ci-dessus pourra être prolongée à deux reprises et de moitié (les fractions de jour comptant pour un jour), moyennant le paiement, pour chaque prolongation, d'un supplément égal à 10 % du prix des Billets.

Les billets d'aller et retour de ou pour Paris, Lyon et Marseille conserveront leur durée normale de validité lorsqu'elle sera supérieure à celle fixée ci-dessus.

Imprimerie de Monaco — 1891